

## Implication du service social et des soins spirituels Demande d'aide médicale à mourir (AMM) de l'utilisateur

En contexte d'AMM, les [intervenants sociaux](#) et les [intervenants en soins spirituels](#) peuvent soutenir les usagers, leurs proches et les soignants. Cet outil vous aide à déterminer à qui référer le dossier dans les demandes d'AMM.

Une référence en service social est recommandée lorsque l'utilisateur fait une demande d'AMM pour permettre de faire une évaluation spécifique de ses besoins.

Une situation peut évoluer dans le temps. Selon celle-ci, et après discussion avec la personne exerçant une fonction d'encadrement professionnel, le dossier pourrait être transféré et assigné au travailleur social. Les T.T.S. dirigent vers les T.S. les cas complexes et les dossiers pour lesquels une activité réservée est nécessaire. Pour ce faire, une concertation clinique avec la personne exerçant une fonction d'encadrement professionnel, ou le chef de service, est recommandée.

<b>Service social</b>	
<b>Indices de vulnérabilité et de complexité</b>	<b>Travailleur social (T.S.) Technicien en travail social (T.T.S.)</b>
Usager avec un trouble de santé mentale diagnostiqué ou suspecté	
Usager avec inaptitude suspectée ou troubles cognitifs	
Refus de divulgation du soin aux proches (confidentialité)	
Opposition du soins par les proches	
Jeunes enfants impliqués	
Isolement	
Colère, tristesse, besoin de parler	
Menaces suicidaires	
Indices de maltraitance	
Enjeux financiers	
Pression extérieure	
Conflits familiaux	
Ambivalence	
Non admissibilité à l'AMM (suspectée ou confirmée)	
Milieu de vie non adapté	
<b>Critères pour se retirer du dossier</b>	
<input type="checkbox"/> Aucun indice de vulnérabilité relevé, selon évaluation	
<input type="checkbox"/> Usager bien entouré, bien informé et proches aidants mobilisés pour offrir de l'aide	
<input type="checkbox"/> Refus de l'utilisateur concernant l'implication de l'intervenant	

### En cas de refus de l'utilisateur pour l'implication du service social

- Documenter au dossier le refus
- Documenter au dossier s'il y a des indices de vulnérabilité et de complexité

### Soins spirituels

- Désir de mourir, soutien dans la démarche d'aide médicale à mourir
- Soutien moral et spirituel en lien avec la maladie ou en fin de vie
- Accompagnement lors d'un état de choc
- Accompagnement lors de perte de repères, deuil, maladie, détresse spirituelle suite à un changement de condition ou pronostic sombre
- Possibilité d'abus spirituel et/ou religieux
- Besoin de rites de passage, de célébrations, de rituels de fin de vie (laïcs, philosophiques ou religieux)
- Besoin d'être soutenu dans sa foi, ses croyances, ses pratiques religieuses
- Conflit de valeurs spirituelles ou religieuses relativement à des choix de vie à faire
- Découvrir un sens à sa vie, à ses souffrances et à sa mort
- Pardoner ou se réconcilier (se pardonner ou pardonner l'autre)
- Parler de l'angoisse, de l'inquiétude et de l'incertitude quant à la destinée après la mort

### Critères d'exclusion

- Rencontre permettant de contrer l'ennui d'un usager (**référer aux bénévoles**)